



COMMUNIQUÉ DU 26/10/2022

ALLIANCE DE LA BIOLOGIE MÉDICALE (ABM)

Après plusieurs avertissements et à défaut de dialogue avec le gouvernement sur le coup de rabot imposé à la profession, les acteurs de la biologie médicale suspendent la transmission des données SIDEP

- **Devant la surdité des pouvoirs publics sur les risques qu'un rabot de 250 millions d'euros chaque année jusqu'en 2026 ferait peser sur les laboratoires de biologie médicale, l'Alliance de la Biologie Médicale a décidé de suspendre, à compter du 27 octobre et jusqu'à nouvel ordre, la transmission des données de dépistage de la Covid 19 sur la plateforme SIDEP (système d'information de dépistage du covid-19).**
- **Cette décision a un coût financier non-négligeable pour les biologistes médicaux – les tests n'étant pas remboursés par la CNAM aux laboratoires en l'absence de transmission des données sur la plateforme SIDEP - mais permettra de mettre en lumière le caractère fondamentalement hypocrite du projet gouvernemental : vouloir une biologie médicale au rabais a des conséquences sur l'efficacité du système de santé.**

La semaine passée, et suite à leurs sollicitations, les représentants de l'Alliance de la Biologie Médicale ont été reçus par les cabinets de MM. les ministres Attal, Braun, de Mme la ministre Firmin Le Bodo, ainsi que par les conseillers en charge des sujets de santé à l'Élysée et à Matignon.

À cette occasion, ils ont pu détailler les risques majeurs qu'une nouvelle baisse structurelle du budget des actes de biologie du quotidien ferait peser sur la profession – en termes de maillage territorial, d'emploi, de capacité d'investissements, etc. – et rappeler leur proposition alternative : oui à **une contribution exceptionnelle centrée sur leur suractivité exceptionnelle due au Covid** ; non à un rabot aveugle sur les dépenses de biologie courante. Il serait impensable de clouer au piloris une profession exemplaire qui a permis à la Sécurité sociale d'économiser 5,2 milliards d'euros ces 9 dernières années et représente à peine 2 % du total des dépenses de santé.

Malgré ces alertes au plus haut niveau, leur proposition reste aujourd'hui lettre morte : dans le texte du PLFSS qui sera débattu au Parlement suite au déclenchement de l'article 49 al. 3, l'article 27 figure toujours dans sa rédaction initiale - prévoyant d'imposer une baisse de 250 millions d'euros par an jusqu'en 2026 sur les dépenses de biologie courante. Le gouvernement a même décidé de retenir l'amendement déposé par Mme Rist qui nous impose de maintenir notre maillage territorial alors même que nous ne serons pas en mesure de le faire si nos moyens diminuent si drastiquement.

Face à ce refus manifeste des pouvoirs publics d'entendre leurs préoccupations, les membres de l'Alliance de la Biologie Médicale ont décidé de prendre des mesures fortes pour démontrer aux pouvoirs publics la dangerosité d'un tel projet. **À compter de demain, l'ensemble des laboratoires de biologie médicale de France cesseront d'alimenter la plateforme SIDEP des données de dépistage issues des tests PCR, antigéniques et sérologiques qu'ils réaliseront.**

Autrement dit : nous poursuivons notre mission de santé publique, sans pénaliser les patients et à titre



gracieux (puisque la suspension de la transmission des données emporte la suspension du remboursement de nos actes), sans plus assurer notre rôle majeur dans le suivi de l'épidémie D'autant plus quand on sait que le SIDEPE, devenu si central dans la lutte contre le Covid-19, n'aurait jamais pu être mis en place si les laboratoires n'avaient pas mis des moyens humains et financiers pour aider les autorités à le concevoir au plus fort de la crise.

Alain Le Meur, porte-parole de l'Alliance de la Biologie Médicale, précise : « *Il est temps que les pouvoirs publics entendent notre détermination : face à un projet de rabet dévastateur pour la profession, la qualité du service rendu aux patients et le maintien d'un accès aux soins le plus large possible, nous ne lâcherons rien. L'arrêt de SIDEPE est un signal d'alerte clair que nous envoyons au gouvernement. D'urgence, réouvrez le dialogue avec la biologie médicale !* ».

Contact presse

presseabm@havas.com – 06 73 06 65 43 (Renan Quiniou)

L'Alliance de la Biologie Médicale (ABM) fédère l'ensemble des acteurs de la biologie médicale française, représentants syndicaux (Biomed, SDB, SLBC, SNMB) comme réseaux de laboratoires (Biogroup, Cerba HealthCare, Eurofins, Inovie, LBI, Synlab, Unilabs). Parce qu'ils interviennent dans 70 % des diagnostics et décisions médicales, parce qu'ils sont au cœur des politiques de prévention et parce qu'ils sont en première ligne de la gestion des épidémies, les acteurs de la biologie médicale jouent un rôle pivot au service de la santé publique. Chaque jour, les biologistes médicaux agissent au service d'un demi-million de patients, au sein de 4 200 laboratoires de proximité implantés dans tous les territoires. Pionniers d'une révolution scientifique, industrielle et de santé publique, les membres de l'ABM ont pour priorité de maintenir une biologie de proximité qui allie qualité, performance et innovation, au bénéfice de tous les citoyens.